



Ta Municipalité

Volum^e : 32

JANVIER 2012

Numéro: 1

Saint-Camille-d^e-L^ellis

Mot du Maire

Le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune a mis de l'avant une politique de délégation de gestion de parcelles du territoire public qu'il pourrait constituer en « Forêt de proximité ». Près de 50% du territoire de la municipalité est en territoire public de la municipalité et notre municipalité a l'intention de postuler pour faire reconnaître le territoire public de notre municipalité «Forêt de proximité». Pour ce faire, la municipalité doit préparer un dossier dans laquelle elle doit indiquer les objectifs qu'elle entend poursuivre et les projets qu'elle prévoit réaliser et démontrer la viabilité économique de cette délégation de gestion.

Pour préparer ce dossier la municipalité a obtenu de l'aide financière de la SADC Bellechasse-Etchemins et également du CLD des Etchemins dans le cadre du Fonds de diversification économique. La Municipalité complétera le financement qui ne peut être subventionné soit 25% de la partie de la SADC et 10% de la partie subventionnée par le CLD.

L'obtention de cette délégation de gestion de la part du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune pourrait être un élément important pour le développement économique de notre municipalité. C'est le dossier majeur de la prochaine année pour lequel je mettrai toute l'énergie nécessaire à sa réussite et j'aurai également besoin de l'appui de l'ensemble de la population de St-Camille pour le mener à terme. Dans le dossier de la réfection de la route 204, nous avons eu votre appui et nous avons pu concrétiser le projet. J'espère avoir également votre appui dans ce dossier et je m'engage à vous tenir informer de l'évolution du projet.

Je désire vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012 que nous amorçons.

Adélard Couture, Maire

AFFAIRES MUNICIPALES: COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 9 JANVIER 2012

—>Nous avons adopté la cédule des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2012 :

Lundi le 9 janvier 2012

Lundi le 6 février 2012

Lundi le 5 mars 2012

Lundi le 2 avril 2012

Lundi le 7 mai 2012

Lundi le 4 juin 2012

Lundi le 9 juillet 2012

Lundi le 6 août 2012

Lundi le 10 septembre 2012

Lundi le 1er octobre 2012

Lundi le 5 novembre 2012

Lundi le 3 décembre 2012

—>Une résolution a été adoptée pour nommer Monsieur Éric Guénette, Madame Annie Venables et Mme Lise Buteau, à titre d'Officiers municipaux en bâtiments en environnement de la MRC des Etchemins, pour aider à traiter les dossiers d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Camille.

—>Nous avons adopté une résolution pour autoriser le Maire et la Directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille, le protocole d'entente avec le CLD des Etchemins, du Fonds de diversification économique, pour aider à la préparation de notre dossier de forêt de proximité.

—>Une résolution a été adoptée par la Municipalité qui accepte de payer 25% du montant avec la SADC pour la préparation du dossier de forêt de proximité.

—>Une résolution a été adoptée pour reconduire tel quel le programme de revitalisation de la Municipalité de Saint-Camille pour l'année 2012-2013.

Bibliothèque Municipale : Livres du mois JANVIER 2012

Adultes :

Louise	Mémoires d'un quartier tome 10
Tremblay-D'Essiambre	Évangéline la suite
Liz Curtis Higgs	L'honneur d'un prince Tome 3
Francine Ruel	Bonheur, es-tu là?
Sylvie Payette	Chambres en ville, la suite
Jean-Pierre Charland	Félicité Tome 1 Le pasteur et la brebis
Nicholas Sparks	Un havre de paix
Nora Roberts	Quatre saisons de fiançailles Tome 4
	Rêves dorés
Mary Higgins Clark	L'ombre de ton sourire
Ryad Assani-Razaki	La main d'Iman
Marie-Claude Savard	Orpheline
Rose Legault	Les vieux
Sr Marie-Paul Ross	Je voudrais vous parler d'amour...et de sexe
Nadia Fezzani	Mes tueurs en série



Jeunesse :

Au galop	Lili Pucette contre les 400 lapins
Aubergine	Les rêves d'Aubergine
Disney / Pixar	Les Bagnoles 2 (Lis-moi une histoire)
Les Simpson	Trop top pour la télé! #14

À Propos...

—> **VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ UNE RÉOLUTION POUR METTRE EN VENTE TOUTES LES PROPRIÉTÉS DONT LES TAXES N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉES DEPUIS TROIS ANS. SI TEL EST VOTRE CAS, IL SERAIT TEMPS DE FAIRE UN VERSEMENT AFIN D'ÉVITER DES FRAIS DE MISE EN VENTE.**

—> Les citoyens sont invités à déclarer les lumières de rue brûlées ou défectueuses en nous appelant à la Mairie, au 595-2233 en prenant soin d'identifier le problème et d'indiquer l'adresse la plus près du lampadaire.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les gens qui se sont joints à nous tous lors de notre fête de Noël du 11 décembre. Nous étions très fiers de constater que les familles ont répondu en grand nombre à cette belle activité. Nous sommes convaincus que tous les enfants ont apprécié les beaux cadeaux qu'ils ont reçus.

C'est grâce à nos commanditaires si généreux que cette fête a été possible, alors, merci à vous tous.

Merci également à nos nombreux bénévoles pour leur participation encore cette année. C'est grâce à vous que cette belle activité sera de retour l'an prochain.

Nous avons fait trois gagnants avec la vente de billets. Il s'agit de Mme Suzanne Guillemette qui s'est méritée l'ordinateur portable, Mme Annie Théberge, la chaise de patio et M. Serge Lamontagne, le traîneau rempli de cadeaux. Félicitations à vous !

P.S. Le père Noël promet de rapporter toute sa provision de peluches pour distribuer lors de sa parade.

Le comité organisateur de la Fête de Noël



Centre de santé et de services sociaux
des Etchemins



TRANSPORT COLLECTIF

SERVICE OFFERT

Transport Autonomie Beauce-Etchemins vous offre des possibilités de transport dans votre municipalité et entre les municipalités de Beauce-Sartigan et des Etchemins.

Nous offrons nos places disponibles dans nos circuits réguliers (autobus adaptés et taxis).

Service de jumelage entre automobilistes et passagers désirant faire du covoiturage.

Projet expérimental dans l'Est des Etchemins des transports offerts les trois premiers vendredis du mois à l'intérieur de votre municipalité ou entre les municipalités participantes au projet expérimental. Il y a possibilité de se rendre les trois vendredis à Lac-Etchemin et le 1^{er} vendredi du mois vous pouvez vous rendre jusqu'à St-Georges.

PROJET EXPÉRIMENTAL



HORAIRE

1^{er} vendredi du mois

2^e et 3^e vendredi du mois

Municipalité	Départ	R@tour		Municipalité	Départ	R@tour
Ste-Sabine	8 h 30	15 h 30		Ste-Sabine	8 h 30	12 h 15
St-Magloire	8 h 45	15 h 15		St-Magloire	8 h 45	12 h
St-Camille	9 h	15 h		St-Camille	9 h	11 h 45
Ste-Justine	9 h 15	14 h 45		Ste-Justine	9 h 15	11 h 30
St-Georges ou Lac-Etchemin	----	14 h		Lac-Etchemin	----	11 h 15

INFORMATION ET RÉSERVATION

Pour information, communiquez avec Caroline Quirion au Transport Autonomie Beauce-Etchemins au 418-227-4147 ou sans frais le 1-800-463-1691. Vous pouvez également consulter notre site Internet au www.transportautonomie.com

*** Pour le projet expérimental dans l'Est des Etchemins, vous devez réserver votre place **avant le mercredi 16 heures** précédent le vendredi que vous voulez utiliser le transport.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NICOLE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE A ADOPTÉ, LORS D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 9 JANVIER 2012, LE RÈGLEMENT SUIVANT :

RÈGLEMENT NUMÉRO 404-2012

INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2012 »

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL, AU 217, RUE PRINCIPALE, À SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS, ENTRE 8H30 À 12H ET DE 13H À 16H30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 10^e jour de janvier 2012

Nicole Mathieu, g.m.a., Directrice générale & secrétaire trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NICOLE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE A ADOPTÉ, LORS D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 9 JANVIER 2012, LE RÈGLEMENT SUIVANT :

RÈGLEMENT NUMÉRO 405-2012

INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TARIFS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT 2012 »

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL, AU 217, RUE PRINCIPALE, À SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS, ENTRE 8H30 À 12H ET DE 13H À 16H30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 10^e jour de janvier 2012

Nicole Mathieu, g.m.a., Directrice générale & secrétaire trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NICOLE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE A ADOPTÉ, LORS D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 9 JANVIER 2012, LE RÈGLEMENT SUIVANT :

RÈGLEMENT NUMÉRO 406-2012

INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TARIFS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET DE FOSSES SEPTIQUES 2012 »

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL, AU 217, RUE PRINCIPALE, À SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS, ENTRE 8H30 À 12H ET DE 13H À 16H30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 10^e jour de janvier 2012

Nicole Mathieu, g.m.a., Directrice générale & secrétaire trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NICOLE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE A ADOPTÉ, LORS D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 9 JANVIER 2012, LE RÈGLEMENT SUIVANT :

RÈGLEMENT NUMÉRO 407-2012

INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TARIFS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2012 »

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL, AU 217, RUE PRINCIPALE, À SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS, ENTRE 8H30 À 12H ET DE 13H À 16H30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 10^e jour de janvier 2012

Nicole Mathieu, g.m.a., Directrice générale & secrétaire trésorière



***Pour votre sécurité en cas d'incendie :
Déneigez vos balcons et autres sorties!***

Saint-Camille le 10 janvier 2012. — Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Service Incendie St-Camille-de-Lellis
C.P. 70, 217, rue Principale
St-Camille, G0R 2S0

SOUPER CANADIEN DE LA FABRIQUE ST-CAMILLE

Un souper canadien organisé au profit de La Fabrique St-Camille aura lieu le samedi 21 janvier à compter de 17h à la salle paroissiale.

Après la messe de 16h00

Coût adulte : 12\$

12 ans et moins: 6\$

Billets en vente auprès des marguillers.



Vous aimeriez créer un lien significatif?

Vous êtes sensible à la défense des intérêts des personnes ayant un handicap physique et/ou intellectuel? Vous pouvez l'exprimer en les accompagnants en tant que bénévole lors des loisirs (quilles, cinéma, accompagnement sur ordinateur, lecture assistée, social de Noël, Halloween etc.....).

Vous pouvez aussi être parrain ou marraine de ces personnes. Vous contribuerez ainsi à augmenter leur estime de soi, à élargir leur réseau social et à vivre une expérience unique mutuelle!

Si vous êtes intéressé ou pour toute autre information, contactez :

Virginie Bouanga, coordonnatrice en Soutien à l'intégration sociale des personnes handicapées Nouvel Essor : 418-625-6068

PRÉVENTION DES CHUTES

Le programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) c'est :

- Un programme intensif d'une durée de 12 semaines ;
- Une série d'exercices en groupe pratiqués deux fois par semaine ;
- Une période de discussion avec des capsules d'information sur les comportements sécuritaires et l'aménagement du domicile ;
- Une routine d'exercices faciles à faire à la maison ;
- Un programme animé par un professionnel formé et qualifié.

En participant au programme PIED vous pourrez :

- Améliorer votre équilibre et la force de vos jambes ;
- Contribuer à garder vos os en santé ;
- Prendre confiance en vos moyens.

Le programme PIED se veut multidisciplinaire, car il implique toutes les causes reliées aux chutes (nutrition, médication, problèmes de santé et environnement physique). Il s'adresse aux aînés autonomes vivant à domicile, qui sont préoccupés par leur équilibre. **Une nouvelle session débutera le 13 septembre 2011 et se tiendra au Centre Culturel situé au 2565, 30^e rue à St-Proper.** Un minimum de 12 participants correspondant aux critères de sélection sera nécessaire pour la tenue du programme.

Vous êtes invités à informer tous les gens de votre entourage qui sont préoccupés par les chutes.



Pour inscription ou renseignements, veuillez communiquer avec : **Julie Pouliot au 418 625-3101, poste 2640.**

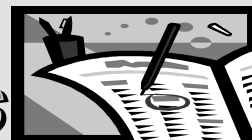
Pour les références médicales, veuillez nous les faire parvenir par télécopieur au 418 625-3153.

LES ORGANISMES

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR VOUS INFORME...

- ◆ Le Bingo récréatif aura lieu le mercredi 1er février à 13h à la salle paroissiale.
- ◆ Une soirée de danses se tiendra samedi le 14 janvier à compter de 20h au gymnase de l'école. Thème: voyage dans le sud (concours). Des prix de participation seront remis aux participants, des prix de présence, et une collation vous attendent. Orchestre: Charles et Diane. Bienvenue à tous.

Les petites annonces



RECHERCHÉ: CHIEN LABRADOR GOLDEN ENVIRON 90 LIVRES, ÂGÉ DE 4 ANS ET PORTANT UN COLLIER NOIR NOMMÉ BRANDY. SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS, CONTACTEZ LE 418 383-5590 OU 418 383-3679.

****Nouveau à St-Camille**** Lucie Poulin, Massothérapeute: Kinésithérapie, Neuro-énergétique, Massage suédois, cayce-reilly (massage de détente) et massage sur chaise (à votre domicile), relation d'aide, certificat-cadeau. Membre du regroupement des massothérapeutes du Québec (reçu disponible). Téléphonnez-moi pour prendre un rendez-vous au 418 595-3310.

CHRONIQUE DES TRAVAUX À RÉALISER

POUR LE MOIS DE JANVIER

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées:

- Recherche et réparation de fuites;
- Trois tests d'eau potable;
- Un test aux étangs;
- Rapport mensuel assainissement eaux usées;
- Entretien des pompes des postes de pompage;
- 4 tests aux stations de pompage;
- Installation des valves anti-retour dans nos bâtiments;



Voirie:

- Inspection des rangs;
- Déneigement des routes;

Urbanisme, loisirs et autres:

- Étude des permis, recherches et téléphones;
- Entretien mécanique de la machinerie;
- Entretien des bâtiments municipaux;
- Faire l'inventaire des biens municipaux;

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOS COMPTES DE TAXES
2012 VOUS PARVIENDRONT À LA MI-FÉVRIER.**

Nicole Mathieu, Directrice Générale

NUMÉRO À RETENIR

24/24 PANNES ET URGENCES: 1-800-790-2424

CLIENTÈLE RÉSIDENTIELLE: 1-888-385-7252

CLIENTÈLE AFFAIRES PETITE PUISSANCE: 1-877-956-5696

CLIENTÈLE AFFAIRES MOYENNE PUISSANCE: 1-977-660-7403

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 1-800-ENERGIE

